

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL N° 20

Séance du:09-03-2025

MembrePrésent :

- Mr. GUETTAF TEMAM A/Aziz - Président

Ordre du jour :

- Etude des Affaires Disciplinaires
Journées du : 08/03/2025

AFFAIRE 113

Rencontre:CBO/CRBBH/S Journée du 08/03/2025.

Joueurs Avertis :

1/-MIMI AYOUBLN°1094,CBO

-Averti pourCAS.

2/-GOTTAI ABDELHAMIDLN°2896,CRBB

-Averti pour AJ.

AFFAIRE 114

Rencontre:UEA/CCOH/S Journée du 08 /03/2025.

Joueurs Avertis :

1/-EL MOKHTAR MAHDJOUBLN°0045,UEA

-Averti pour CAS.

2/-BOULANOUAR DIDINELN°0032,UEA

-Averti pourCAS.

3/-SOLTANI ABDERRAHMANELN°1025,CCO

-Averti pour CAS.

4/-HACHACHNA AMIRLN°0857,CCO

-Averti pour CAS.

5/- TOUIKER AHCENELN°0228,CCO

-Averti pour CAS.

6/-GUETTAL MROUANE LN°0226 ,CCO

-Averti pour CAS.

7/-SOUAR SALEH LN°0157 ,CCO

-Averti pour CAS.

- une amende de 1 000 DA est infligée au club CCO pour conduite incorrecte (05 joueurs signales) (ART.129 RG FAF).

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

GUETTAF TEMAM A/Aziz